

Mairie de Combs-la-Ville Esplanade Charles de Gaulle B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex Tel.: 01 64 13.16.00

Tel.: 01 64 13.16.00 www.combs-la-ville.fr

ARRETE nº 2023 /251 - A

FETE DES VOISINS ALLEE DES VIOLETTES VENDREDI 2 JUIN 2023

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les

articles L 2211-1 et suivants,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-11,

L325-1 et suivants,

VU le Code Pénal et notamment son article R 610-5

VU l'arrêté municipal 2016/385 A relatif au stationnement abusif,

VU la demande de Madame MAGNIN de Combs-la-Ville,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier la réglementation de la circulation et du

stationnement au bout de la rue de l'allée des Violettes, à Combs-la-

Ville, du fait de la fête des voisins fixée le vendredi 2 juin 2023.

ARRETE

ARTICLE 1: Le stationnement et la circulation au bout de l'impasse de l'allée

des Violettes seront interdits, sauf aux riverains, à 1° occasion de la fête des voisins organisée par Madame MAGNIN le vendredi 2

juin 2023, de 18h30 à 23h00.

ARTICLE 2: Les véhicules en infraction seront verbalisés conformément aux

textes en vigueur et pourront faire l'objet d'une mise en fourrière

aux frais de leur propriétaire.

ARTICLE 3: La signalisation réglementaire temporaire sera fournie par les

services techniques de la commune.

ARTICLE 4: Cette réglementation sera effective à compter du vendredi 2 juin

2023, de 18h30 à 23h00.

ARTICLE 5: Monsieur le Commissaire central de la Circonscription

d'Agglomération de Melun Val de Seine,

Monsieur le Chef de Service de Police Municipale,

sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6:

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

Fait à Combs-la-Ville, le 31 pai 2023

Le Maire

Guy GEOFFROY